

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 6 (1918)

**Heft:** 74

**Artikel:** De Genève à la Belgique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253649>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Boyle; puis Miss Mac Arthur, si connue dans le monde travailiste, Miss Rathbone, conseillère municipale de Liverpool, Miss Chrystal Macmillan, secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage, Lady Frances Balfour, la sœur du ministre, etc., etc.

Et chez nous?...

Nous avons ressenti durant ce mois le contre-coup des événements extérieurs, et le vent des transformations a aussi soufflé sur nous. Non pas en brise légère qui caresse les roseaux comme beaucoup l'eussent souhaité, mais en tempête qui menace de déraciner les plus vieux chênes. Nous avons connu la grève presque générale, la mobilisation hâtive, mais non pas contre l'ennemi aux frontières, et nous avons ressenti l'angoisse de la guerre civile. Et nous avons beaucoup souffert parce que nous voulions intensément être justes. Parce que, réprouvant la violence, abhorrant toute ingérence étrangère dans nos affaires intérieures de quelque côté qu'elle vint, ne demandant des réformes que par les moyens légaux, nous trouvions d'autre part que ceux qui détiennent un pouvoir absolu depuis plus de quatre ans et s'y cramponnent, quoi que l'on fasse pour rentrer dans les voies constitutionnelles, ont mauvaise conscience à reprocher à d'autres leur illégalité. Et parce que nous avions horreur de la manière forte, qu'elle agît par la menace pour exiger ou réprimer.

Et voilà que le féminisme, notre féminisme idéaliste, social, éprix de rapprochement mutuel et de solidarité, a été entraîné dans la bagarre! Le Comité d'action d'Olten avait fait du suffrage des femmes le second point de son programme, aux applaudissements des uns, aux regrets des autres: aussi la barre de notre gouvernail n'a-t-elle jamais été si difficile à tenir qu'en ces journées de novembre. Car nous n'avons pas voulu permettre que notre revendication essentielle et fondamentale échappât de nos mains, et que nos associations, fondées depuis dix ans et plus, n'aient plus qu'à abdiquer leur droit de parler au nom des suffragistes suisses quand la question sortait du domaine de la propagande théorique pour se poser avec la netteté d'un sujet politique actuel.

Et le calme actuellement revenu, nous constatons combien, sous la poussée des événements extérieurs et intérieurs, l'idée des droits des femmes a marché en Suisse aussi. Des tièdes sont réchauffés, des indifférents sont réveillés, des adversaires concèdent que nous avons raison. Ceux qui nous préchaient il y a deux mois encore la patience et le calme nous engagent à agir. Ceux qui souriaient de nos revendications nous disent que leur aboutissement n'est plus qu'une question de temps. Et ceux qui, il y a cinq ans, nous prédisaient que le futur électeur, roux et rose, enfoui dans les lingeries blanches de son berceau, serait politiquement majeur avant nous, ceux-là croient maintenant que la tante votera avant le neveu...

L'idée marche... Et point, comme nous le croyons, par la voie logique des cercles concentriques: vote communal, puis vote cantonal, et enfin vote fédéral. La question se pose déjà par l'autre bout des droits que nous avons à conquérir, sur le terrain fédéral. Est-ce un bien? est-ce un mal? Les cantons seront-ils enclins à suivre au plus vite l'exemple que leur donnera la Confédération, ou au contraire se raidiront-ils par opposition fédéraliste comme certains Etats américains? Tout est à prévoir. Mais l'heure va sonner bientôt et il faut que les femmes soient prêtes. Prêts les chefs, prêts les soldats de la grande armée de citoyennes, qui comprennent de plus en plus que, réclamer un droit, c'est se mettre en mesure de remplir un devoir.

E. Gd.

## De Genève à la Belgique

C'est de Genève, on se souvient, qu'est parti en octobre 1914 un message de sympathie des femmes de Genève à la reine des Belges pour les femmes de son pays « dont elle incarne et personnifie l'héroïsme ». La reine avait très gracieusement répondu du Havre par une lettre que nous avons publiée en son temps.

L'Union des Femmes de Genève, qui avait eu l'idée de ce premier message a tenu à prendre l'initiative d'un second, pour saluer l'arrivée à Bruxelles de la reine, et le télégramme suivant, appuyé par des signatures enthousiastement données, a été expédié le 18 novembre — le premier qui partit de Genève pour la Belgique :

*A Sa Majesté, la Reine des Belges,  
Bruxelles.*

*Les femmes de Genève, dont pendant quatre ans et demi le cœur a souffert du martyre des femmes belges, leurs sœurs, s'associent à la joie de leur délivrance, et leur adressent leur message le plus vibrant à l'occasion de la rentrée dans la capitale de celle en l'âme haute de laquelle s'est incarné leur inlassable héroïsme.*

LES FEMMES DE GENÈVE.

D'autre part, l'Association genevoise pour le Suffrage féminin a envoyé le 20 novembre ce télégramme à M<sup>e</sup> Brigode, présidente de la Fédération belge pour le Suffrage des femmes à Bruxelles :

*L'Association genevoise pour le Suffrage féminin exprime aux suffragistes belges ses chaudes félicitations pour la libération de leur pays, et son admiration pour leur attitude courageuse depuis quatre ans.*

*Emilie Gourd, présidente.*

## Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Berne, le 24 novembre 1918.

L'assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse pour le suffrage féminin qui a eu lieu à Berne, le 24 novembre, n'a pas été banale. On y a vu une démarche, faite par la présidente auprès du Conseil fédéral et ratifiée par le Comité central, désapprouvée par la majorité de l'assemblée; puis, une proposition du Comité central, votée à l'unanimité par celui-ci, combattue par l'assemblée et n'y obtenant pas une seule voix; le tout exprimé le plus gracieusement du monde et couronné par un ordre du jour de confiance au Comité central et à la présidence, avec des remerciements d'une évidente sincérité... Et l'on oserait encore prétendre que l'accès des femmes à la vie politique n'adoucirait pas les mœurs?

Le message de M<sup>me</sup> Gourd au Conseil fédéral, qui a d'ailleurs été déjà reproduit par la presse, était conçu en ces termes :

« L'Association suisse pour le suffrage féminin, condamnant « énergiquement toute violence et se plaçant exclusivement sur « le terrain de la plus scrupuleuse constitutionnalité, conformément à l'appel du Conseil fédéral au peuple suisse du 11 novembre, recommande chaleureusement au Haut Conseil fédéral « la réalisation du point 2 du programme du Comité d'action « d'Olten, soit : Droit électoral actif et passif pour les femmes ».

Il a été télégraphié le 12 novembre, dans l'atmosphère fiévreuse créée par la grève dite « générale », alors que l'on pouvait à chaque minute se demander si les communications télé-